



# RAPPORT

## au Conseil communal de Montreux

de la commission nommée pour l'examen de la prise en considération ou non du rapport-préavis

relatif à la réorganisation de l'office du sport et des installations sportives et réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Yves Depallens : « Sport à Montreux : Etat des lieux et vision pour l'avenir »

Président : Alexandre Staeger (ML)  
Membres : Patrick Aubort (PLR) Absent(e) excusé(e)  
Christian Bécherraz (SOC)  
Christian Burki (SOC)  
Felice Calvo (SOC)  
Florian Chiaradia (Les Verts)  
Laurent Demartini (PLR)  
Yves Depallens (PLR)  
Yanick Hess (PLR)  
Edgar Schneider (UDC)

### A. Introduction

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

Votre commission s'est réunie le 9 février 2016 à la rue du Temple 11 à Montreux. Nous remercions Messieurs Alain Feissli, Conseiller municipal, Gianfranco Sentinelli, Chef de Service DBS, et Julien Chevalley, Délégué aux sports, de leur présence à cette séance ainsi que de leurs réponses à nos questions.

### B. Position de la Municipalité

La Municipalité tient à remercier le postulant de son initiative. Le présent postulat a permis à l'Office du sport de tirer un bilan de sa propre activité, et ce d'autant plus qu'un certain nombre d'évolutions ont eu lieu dernièrement, notamment la reprise des activités du Sport scolaire facultatif (SSF). D'ailleurs la Municipalité voit dans le rapport de M. Casas un outil de travail à la fois analytique et prospectif. Le travail de synthèse a en effet permis de dresser un état des lieux conforme à la réalité.

### C. Examen du rapport-préavis par chapitres

#### *4 Association[s] sportives*

##### 4.2 Vision et priorités

Un commissaire remarque le manque de développement de l'axe « sport d'élite » dans les visions et priorités. La Municipalité relève qu'elle n'est pas inactive dans ce domaine. Toutefois, elle se limite à mettre à disposition ce qu'elle appelle des conditions cadres, estimant ne pas disposer d'outils suffisants en la matière. Les sportifs d'élite reçoivent un soutien financier de la part de la Commune. Les filières de formation de haut niveau ne sont toutefois pas particulièrement mises en avant par les autorités. En partenariat avec Vevey, la Commune de Montreux soutient les jeux internationaux des écoliers.

Un autre commissaire félicite la Municipalité pour l'établissement des priorités, axées sur le sport pour tous, ce qui lui semble être l'aspect le plus important.

La Municipalité précise que les priorités établies dans le rapport sont en soi indépendantes des besoins en personnels.

#### *5 Activités sportives*

##### 5.1 Etat des lieux

Le SSF a pour but de faire le lien entre le sport scolaire et associatif. Jusqu'en 2011, le SSF était géré par les écoles (secrétariat, maîtres d'éducation physique, etc.). Depuis, toute la gestion administrative a été reprise par l'Office du sport. L'important est que les jeunes gardent un lien avec le sport malgré la fin de leur scolarité obligatoire et de leurs heures d'éducation physique hebdomadaires. Il ne s'agit donc en aucun cas de faire de la concurrence aux sociétés locales. De plus, la formule actuelle donne satisfaction, puisque le nombre de participants augmentent chaque année, contrairement à d'autres communes, où la participation est en baisse.

#### *6 Manifestations sportives*

##### 6.1 Etat des lieux

L'organisation du Grand prix des villes sportives est dévolue à des privés. Il semble qu'elle ne rencontre plus l'engouement d'antan et que sa survie soit quelque peu compromise. En effet, les grandes villes n'y participent plus. Il faut dire qu'à l'origine, la démarche visait à récolter des fonds. Actuellement, il s'agit peut-être plus d'une opération commerciale.

##### 6.2 Vision et priorités

Un commissaire relève le nombre et la variété des manifestations sportives organisées à Montreux. Il apprécie tout particulièrement la qualité de l'accueil que Montreux réserve à ces manifestations.

La Municipalité explique que l'initiative d'organiser ou d'accueillir des manifestations ne lui appartient pas toujours, certaines manifestations décidant d'approcher la Commune d'elles-

mêmes. Il faut savoir saisir les opportunités et avoir un bon réseau. L'intérêt des organisateurs de tels événements dépend aussi de la présence ainsi que du dynamisme des clubs de la région et des références que la Commune peut présenter (championnats d'escrime, fête fédérale des musiques). Il faut dire que nous n'avons ni les infrastructures ni le budget des grosses villes. Il convient donc de jouer sur le tableau local (facilités de parking, d'accès ou de contact). Sur ce plan, nous sommes une alternative à Lausanne.

## *7 Infrastructures sportives*

### 7.1.1 Piscine de la Maladaire

Il s'agira, dans l'étude de ce projet, de penser à intégrer la réflexion au sujet du plongeur.

### 7.1.2 Salle omnisports du Pierrier

Le projet de rénovation avance. Il est possible de continuer à appliquer les normes des années 80 à condition que ce projet ne soit considéré que comme de l'entretien et non comme de l'investissement.

### 7.1.8 Infrastructures de sport d'hiver

Le groupe de travail va bientôt s'attaquer à la problématique de Naye, Jaman étant sur le point d'être inauguré.

### 7.1.13 Installations en libre accès

La piste de VTT sera mise à l'enquête dans les semaines à venir, puis le projet sera soumis à notre Conseil. A terme, il y a aura deux tracés, le tracé officieux actuel et un tracé « plus familial ». Tous les services cantonaux ont été consultés. Nous disposerions de la première piste VTT véritablement autorisée. Les vélos seront canalisés sur certains parcours et la flore ainsi que la faune protégées.

## 7.2 Vision et priorités

La localisation de la salle de gymnastique « triple » n'est pas encore définie. Trois variantes sont à l'étude : ex-Held, Les Iris/parc du Monument aux morts, « nouvelle salle »/Ballalaz.

## *10 Organisation de l'Office du sport et des installations sportives*

### 10.1 Structure actuelle

Le SSF a été repris par l'Office du sport en 2011, mais n'a pas été officiellement attribué à un responsable particulier. Dans les faits, il a été géré par le Délégué aux sports.

### 10.2 Structure future

L'Office du sport est actuellement très engorgé. Cela découle du fait que cette structure a repris beaucoup d'activités à sa charge. Il y a de nombreuses heures supplémentaires par année et cette situation n'est pas souhaitable.

Ce département est énorme, notamment en termes de gestion de personnel et d'administration en général.

Une partie du travail du Délégué au sport consiste à rencontrer les acteurs sportifs montreusiens, ce qui se fait surtout en soirée.

Tous les membres partagent le constat du besoin en nombre d'heures qui n'est pas satisfait (plus de 500 heures supplémentaires par année entre les deux collaborateurs « administratifs »).

Dans le cadre de Jeunesse et sports, la Municipalité estime pouvoir faire plus, bien qu'elle ne souhaite pas pour autant ôter le pain de la bouche des clubs.

Mais si le préavis était refusé, un certain nombre de tâches actuellement accomplies ne pourrait plus l'être. On ne sait toutefois pas lesquelles. Une analyse fine devrait par conséquent être effectuée et des choix opérés. Il ne serait par exemple plus possible de développer de nouvelles prestations. Il serait peut-être même nécessaire de diminuer l'offre actuelle.

Selon certains intervenants, les coûts du SSF sont en réalité la conséquence d'un report de charges non compensé de la part du Canton vers les communes. Selon d'autres, les activités du SSF aurait de toute façon dû être gérées par la Commune dès le départ et non assumé par une partie du personnel enseignant.

### 10.3 Tâches principales du poste

Il n'y a pas de redondance entre le poste de délégué au sport et de responsable des activités sportives. L'un s'occupe de la gestion et de la direction de l'Office, l'autre de l'organisation des activités.

Le profil est celui de quelqu'un disposant d'une formation universitaire et connaissant bien le fonctionnement du milieu sportif et d'une formation de base au niveau de Jeunesse et sports.

#### D. Débat

La Commission félicite et remercie la Municipalité de la qualité de son travail, qui est un outil indispensable de la gestion de la politique sportive de notre commune.

Un commissaire exprime toutefois son manque de conviction par rapport à la création du nouveau poste prévu. Il faudrait peut-être redéfinir les tâches dévolues à l'Office du sport.

Le postulant aurait quant à lui souhaité que plus de pistes de réflexion concernant les infrastructures permettant de pratiquer le sport d'élite soient développées dans le rapport. Il se dit néanmoins satisfait de la réponse à son postulat et reconnaît la qualité du travail effectué.

Pour beaucoup de commissaires, le nombre et la variété des manifestations démontre le bon fonctionnement de la politique du sport dans la Commune de Montreux.

## Conclusion

En conclusion, c'est par 8 OUI et 1 abstention que nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le rapport-préavis No 47/2015 de la Municipalité du 27 novembre 2015 au Conseil communal relatif à la réorganisation de l'office du sport et des installations sportives, à la demande d'un crédit complémentaire de CHF 105'000.- au maximum au budget 2016 en faveur de l'augmentation du taux d'activité du poste de secrétaire de direction à l'office du sport et des installations sportives et la création d'un poste de responsable des activités sportives et réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Yves Depallens « Sport à Montreux : Etat des lieux et vision pour l'avenir »,

oui le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### DECIDE

1. de prendre acte du présent rapport-préavis et de ses annexes, en réponse au postulat de M. Yves Depallens pris en considération le 25 avril 2012 sous le titre « Sport à Montreux : Etat des lieux et vision pour l'avenir »;
2. d'adopter la stratégie politique communale en matière de sport telle que présentée au point 9 du présent rapport-préavis;
3. d'accepter l'augmentation de 20% du taux d'activité du poste de secrétaire de direction de l'office du sport et des installations sportives;
4. de créer un poste de responsable des activités sportives à 100%;
5. de voter au budget 2016 un crédit complémentaire de CHF 105'000.- au maximum, à ventiler comptablement sur la nature de charges 30 du chapitre 170;
6. de porter aux budgets 2017 et suivants les montants nécessaires à cet effet.

8 oui, 0 non, 1 abstention, 0 bulletin blanc.

Le président-rapporteur  
Alexandre Staeger (ML)